

UN QUARTIER BIEN DESSERVI POUR UNE MEILLEURE QUALITÉ DE VIE



Quatre offres de transports publics à proximité pour faciliter la mobilité des riverains.

Circuits doux piétons et vélos

De nouvelles continuités piétonnes protégées de la circulation seront créées, reliant le quartier au cœur de ville, aux nouvelles lignes Chronobus et à la ligne 1 du tramway. Le site sera situé en zone 30 : la circulation automobile, apaisée, permettra celle des deux-roues en double sens. Des locaux vélos sécurisés seront installés sur chaque programme.



L'accessibilité du quartier constitue un enjeu important du projet. Pour faciliter la mobilité des riverains et des personnes qui travaillent sur le site sans engorger le centre-ville, différents modes de déplacement sont prévus.

Transports publics

Quatre offres de transport public seront accessibles à moins de cinq minutes à pied :

- la ligne 1 de tramway (arrêt Chantiers navals)
- deux lignes Chronobus (lignes C1 et C3 Arrêt Édité de Nantes)
- une ligne de bus (ligne 11 – Arrêts Jean V et Sanitat).



La ligne 1 du tramway, à cinq minutes à pied du projet Desiré-Colombe.

Parkings

Si l'accent est mis sur les modes de transport alternatifs à la voiture, le projet prévoit également la création d'environ 180 places de stationnement privé pour les nouveaux logements et environ 60 pour le pôle associatif.

UNE MÉTHODE : LA CONCERTATION

La mise en œuvre d'un projet urbain de cette ampleur nécessite à la fois du temps et de la méthode. La maîtrise d'ouvrage a été confiée à Nantes Métropole Aménagement.

Au cours du premier semestre 2012, un concours d'architectes-urbanistes sera lancé pour s'assurer de la qualité du projet urbain. Quatre équipes sont ainsi invitées à proposer un plan général de composition urbaine et de valorisation du site, ainsi qu'une esquisse du pôle associatif et des logements. La sélection du projet lauréat aura lieu mi-2012 (voir aussi calendrier en page 4).

Riverains et associations seront étroitement associés au suivi du projet au cours de rencontres régulières. Deux groupes de travail seront également mis en place : le premier, réservé aux associations, réfléchira au programme du futur pôle associatif ; le second travaillera sur le projet d'aménagement du jardin Say. Habitants, associations de quartier, écoles, crèches... sont invités à rejoindre le groupe qui sera co-animé par Nantes Métropole Aménagement, l'équipe de quartier et le SEVE.

Contacts et inscription :
 • Équipe de quartier - 9 rue des Olivettes
 Laurence Crochet 02 40 20 68 00
 • Nantes Métropole Aménagement
 Soazig Duchene 02 40 41 01 38

HISTOIRE



Avril 1930. Un banquet de 700 personnes lors de la visite du président Herriot.

Jules Mauduit

Début du XX^e siècle, Jules Mauduit est restaurateur au « Faisan Doré » rue Crébillon. En 1905, il quitte son restaurant et achète des magasins, une salle et un jardin rue Arsène-Leloup. C'est la naissance des Salons Mauduit. La jeunesse nantaise s'y bouscule, on y découvre les joies du patin à roulettes, on y donne des réceptions. Pendant la Grande Guerre, les salons sont réquisitionnés comme hôpital

militaire. L'âge d'or des salons se situe dans les années 30 où les Mauduit père et fils offrent à leurs salons la décoration unique qui subsiste encore aujourd'hui : fresques art déco en staff couleur bronze et or, mosaïques, immenses glaces, rampes de fer forgé. Dans ce lieu magique, se donnent des soirées dansantes où se presse le Tout-Nantes... En 1980, la famille Mauduit vend les salons à la Ville de Nantes.



En 1841, Eugène Livet, instituteur, fait l'acquisition du pensionnat Notre-Dame à Nantes dans le but d'en faire un établissement éducatif voué à la promotion du travail manuel et technique. En 1875, l'établissement prend le nom de son fondateur.

CŒUR DE NANTES DÉSIRÉ-COLOMBE

2011>>>2018

Cœur de Nantes – Desiré-Colombe

Journal d'information à destination des habitants, usagers et commerçants du centre-ville.

Directeur de la publication : Mathieu Baradeau
 Réalisation : Direction de la communication - Ville de Nantes / Direction de la communication - Nantes Métropole
 Conception : Double Mixte
 Crédits photos : Stéphan Menoret et Régis Routier - Direction de la communication Ville de Nantes / Archives municipales de Nantes / Nantes Métropole Aménagement

CŒUR DE NANTES DÉSIRÉ-COLOMBE

2011>>>2018

Journal d'information à destination des habitants, usagers et commerçants du centre-ville // Janvier 2012 // N°1

DÉSIRÉ-COLOMBE CÔTÉ JARDIN



Les jardins Say, méconnus des Nantais.

À l'ouest du centre-ville, le site Desiré-Colombe va faire l'objet d'un grand projet de renouvellement urbain.

Comme de nombreux espaces du cœur de la cité, le site Desiré-Colombe concentre un patrimoine historique important. L'îlot accueille ainsi deux bâtiments emblématiques de l'histoire sociale et festive de la ville : les Salons Mauduit, créés en 1905, où se déroulèrent fêtes, bals et spectacles pendant des décennies ; la Bourse du Travail, siège de la vie syndicale nantaise à partir de 1921 jusqu'au départ des syndicats en 2001 vers la Gare de l'État.

Au-delà de ces deux bâtiments, l'îlot comprend également la Mutualité et l'ancien Lycée Livet, ainsi que les Jardins Say, un parc de 3000 m² encore méconnu des Nantais. Prévu sur la période 2014-2018, le projet concilie mise en valeur du patrimoine et développement du quartier. Il proposera une nouvelle offre de logements durables en

centre-ville, la création d'un pôle associatif et d'un multi-accueil petite enfance, l'ouverture d'un nouveau jardin public. La présence de transports en commun et de nouveaux cheminements doux rendront cet îlot agréable à vivre à l'ouest du centre-ville.

Desiré-Colombe s'inscrit dans le projet centre-ville

Nantes renforce son centre-ville pour doter la métropole d'un centre à la hauteur de ses ambitions. Plusieurs projets sont en cours : Pommeraye, Graslin, Carré Feydeau, 50-Otages, Château-Mercœur, Franklin, Musée d'Art-Gambetta... Le projet Desiré-Colombe s'inscrit dans cette dynamique. Il devrait apporter des réponses en termes d'habitat, de services, d'activité, d'espaces publics.

UN AMÉNAGEMENT URBAIN DANS LE RESPECT DU PATRIMOINE



Le périmètre de l'opération

Le site Désiré-Colombe fait partie de ces lieux qui ont profondément marqué l'histoire et la mémoire des Nantais : les fêtes aux Salons Mauduit où se pressait le Tout-Nantes ; les meetings syndicaux emblématiques de l'histoire sociale de la ville... Le projet d'aménagement du site va permettre la réhabilitation et la mise en valeur de ce patrimoine historique du début du siècle dernier.

L'immeuble de la Bourse du Travail et le bâtiment de l'ancien lycée Livet donnant sur la rue Désiré-Colombe seront restaurés pour accueillir un pôle associatif et une trentaine d'associations.

Dans la partie haute du site, le pavillon des Mutuelles, édifié dans les années 20 dans un style néo-classique, sera conservé et réhabilité.

La richesse patrimoniale du grand Salon Mauduit en fait un lieu symbolique fort que la Ville souhaite conserver. Mais la fragilité du bâtiment oblige à passer par une phase de démolition-reconstruction. Déplacé au niveau de la cour de la Bourse, en lien étroit avec le futur pôle associatif, le grand Salon Mauduit sera ainsi reconstruit à l'identique avec son décor art déco, sa galerie et sa verrière. L'Arche de Noël, signée Jean Dunant, y sera réintégré. Ses grandes dimensions en feront le lieu idéal pour organiser des événements associatifs ou festifs.

Le projet dans son ensemble tire parti de la complémentarité des lieux, alternant espaces bâtis, espaces verts et espaces publics, proposant la construction de nouveaux programmes d'habitat, la création d'activités et de services. Un ensemble à vivre.

Les éléments du programme

Le pôle associatif

À l'horizon 2016, les immeubles Bourse et Livet seront transformés en un pôle associatif de quelque 3000 m². Géré par la Ville de Nantes, il proposera différents espaces adaptés aux besoins des associations : salles de danse et de gymnastique, ateliers, espaces d'exposition, grandes salles de commission, salles de réunion... Le pôle hébergera également une trentaine d'associations. Par sa situation au cœur du centre-ville, par son importance aussi, le futur pôle associatif aura un rayonnement social et culturel à l'échelle métropolitaine.

Les associations du futur pôle associatif

Le pôle associatif Désiré-Colombe hébergera une trentaine d'associations :

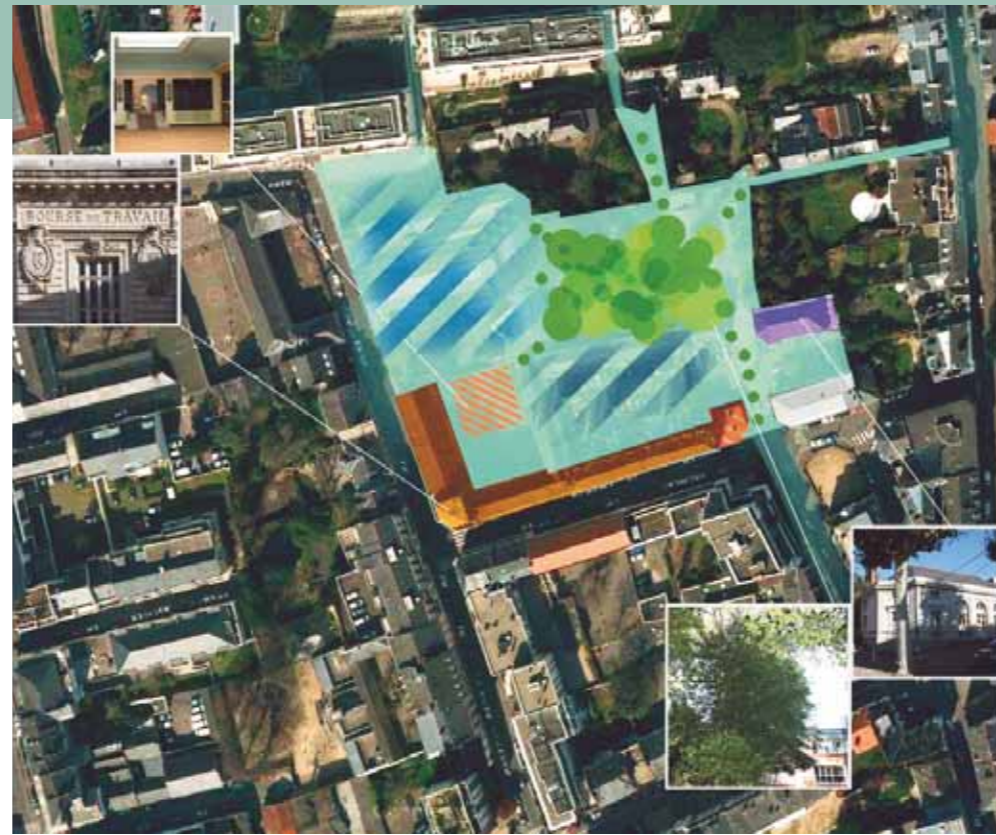
- les associations de quartier comme l'Amicale Laïque André-Lermitte ou l'association Gigant-Livet,
- les associations actuellement situées sur les pôles Auvours et Harouys,
- les associations déjà sur site.



La bourse du travail



Bâtiment Livet



1 Pôle associatif Ville de Nantes

Réhabilitation de la Bourse du Travail et de l'immeuble Livet sur rue



Reconstruction à l'identique du salon Mauduit



2 Logements

Logement phase 1



Logement phase 2 et multi accueil petite enfance



3 Pavillon réhabilité



4 Parc Say et espace SEVE



Une salle de spectacle et de conférence

Reconstruit à l'identique dans le prolongement du pôle associatif, le grand Salon Mauduit retrouvera sa vocation de lieu de fête et d'événement. D'une capacité d'accueil de 300 à 400 personnes, il permettra la tenue de conférences, l'organisation d'événements associatifs et institutionnels, de fêtes de quartier et de fêtes familiales. Il sera équipé d'une scène, de loges et d'un espace traiteur. Sa conception acoustique permettra de respecter la tranquillité du voisinage.



Le grand Salon Mauduit accueillera à nouveau fêtes et événements.

L'offre de logements

La création de nouveaux logements en centre-ville répond à une forte demande. À l'emplacement de l'actuel Salon Mauduit, le projet prévoit la construction de 140 logements, dont environ 30 en locatif social et 10 en abordable. Ces logements, de grande qualité et de beaux volumes, répondront à plusieurs critères de développement durable, notamment en matière d'économie d'énergie.

Le multi-accueil petite enfance

La création d'un multi-accueil à proximité des écoles du quartier répondra à la forte demande des familles. D'une capacité de 60 places en crèche et halte-garderie, l'accueillera les enfants de moins de 4 ans résidant à Nantes. Ouvert sur un jardin clos de 200 m², le multi-accueil s'étendra sur 600 m² en rez-de-chaussée des futurs programmes de logements.

Calendrier

- Début 2012 : élaboration du cahier des charges du concours d'architectes ; sélection de quatre équipes de maîtrise d'œuvre.
- Mi-2012 : sélection du projet urbain lauréat
- 2012-2013 : études de projet
- 2014-2016 : travaux pôle associatif
- 2014-2018 : travaux logements et multi-accueil petite enfance
- 2017-2018 : aménagement du jardin Say.



Le parc Say, un espace de loisirs et de promenade pour les habitants du quartier.

Le jardin public

Peu connu des Nantais, le parc Say s'étend sur 3000 m². Le projet prévoit d'ouvrir cet espace boisé remarquable aux habitants et aux associations du quartier. Plusieurs aménagements sont prévus : restauration des boisements ; création d'un espace de convivialité avec jeux pour enfants ; espaces partagés à imaginer avec les habitants.

La création d'un multi-accueil de 60 places répondra aux attentes des familles du centre-ville.

